

Communiqué de presse, 08 mai 2015

Nouvelle mesure des escarres chez les enfants et adolescent-e-s

Depuis 2013, l'ANQ effectue aussi des mesures de qualité auprès des enfants et adolescent-e-s. La fréquence des escarres à l'hôpital a été collectée pour la première fois le 5 novembre 2013 dans tout le pays : le taux d'escarres de toutes catégories acquises à l'hôpital était de 15,1 pour cent*. Si l'on exclut les érythèmes (catégorie 1), on obtient un taux de 2,5 pour cent. 35 cliniques pédiatriques et hôpitaux spécialisés en soins aigus disposant d'unités de soins pédiatrique ont participé à la première mesure des escarres pour les enfants et adolescent-e-s.

Dans les hôpitaux collectant des données, 872 enfants et adolescent-e-s jusqu'à 16 ans étaient hospitalisés le jour de la mesure. Parmi eux, 730 (83,7 pour cent) ont été inclus dans la mesure. Leur âge moyen était de 4,3 ans. Cependant, plus de la moitié avait moins d'un an.

L'âge est décisif

La plupart des escarres de catégories 1 - 4* se sont produites dans des unités de soins intensifs et de néonatalogie (médecine des prématurés et nouveau-nés). Les enfants de moins d'un an étaient les plus touchés. 75 % de ces jeunes enfants avaient moins d'un mois. Dans le cas des escarres de catégories 2 - 4, les cas sont répartis sur tous les groupes d'âge. La plupart des escarres ont été constatées au niveau du métatarse et du nez.

Dans la comparaison des hôpitaux ajustés au risque hors catégorie 1, les hôpitaux obtiennent généralement des valeurs homogènes. En incluant la catégorie 1, les taux de deux hôpitaux se trouvent nettement au-dessus de la moyenne de tous les hôpitaux. La différence entre les résultats incluant et excluant la catégorie 1 est très nette, et permet d'en déduire une bonne qualité des soins en matière d'escarres, car aucun hôpital ne diverge significativement des autres pour les escarres les plus graves (à partir de la catégorie 2).

La Suisse dans la moyenne

Le taux de prévalence global inclut aussi les enfants et adolescent-e-s qui présentaient déjà une escarre à leur admission à l'hôpital : dans l'ensemble, au moins une escarre a été constatée chez 16,4 % des 730 participants. Par rapport aux taux de prévalence publiés au niveau international, se situant dans une plage allant de 1,6 % à 33,7 %, la Suisse se situe dans la moyenne.

La méthode de mesure « International Prevalence Measurement of Care Problems » (LPZ International) utilisée a été introduite il y a 15 ans par l'Université de Maastricht pour les adultes. À la demande de l'ANQ, la Haute école spécialisée bernoise (BFH), à qui l'ANQ a confié cette mesure, a développé le module de mesure Escarres enfants pour la Suisse avec l'aide d'expert-e-s. Le développement de ce module se base d'une part sur la mesure des escarres de 2012, effectuée volontairement par 14 cliniques pédiatriques en Suisse, sans participation de l'ANQ, et d'autre part sur le questionnaire LPZ pour les adultes, qui a été adapté aux aspects spécifiques aux enfants.

* Les escarres acquises à l'hôpital sont classées comme suit : Catégorie 1 : érythème persistant ou qui ne blanchit pas | Catégorie 2 : atteinte partielle | Catégorie 3 : perte complète de tissu cutané | Catégorie 4 : perte tissulaire complète.



Les taux d'escarres soulignent des aspects importants de la qualité des soins. En raison des caractéristiques particulières de leur peau (peau immature), les prématurés et nouveau-nés présentent un risque d'escarres particulier. Même si les résultats de la première mesure nationale des escarres indiquent principalement une bonne qualité des soins, un potentiel d'amélioration a été identifié. Les résultats détaillés donnent des indications importantes pouvant être exploitées dans le but d'améliorer davantage la qualité dans les hôpitaux.

Rapport avec graphiques :

www.anq.ch/fr/resultats-de-mesure/resultats-somatique-aigue/

Pour tout renseignement :

Regula Heller, responsable Soins aigus de l'ANQ

Tél. 031 511 38 41, regula.heller@anq.ch

L'ANQ promeut la qualité dans les hôpitaux et cliniques

L'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ) coordonne et met en place des mesures de qualité en médecine somatique aiguë, en réadaptation et en psychiatrie. Les résultats permettent une comparaison transparente et nationale. Sur la base de ces résultats, les hôpitaux et cliniques peuvent développer de manière ciblée des mesures pour améliorer la qualité de leur prise en charge. Les membres de l'ANQ regroupent l'association des hôpitaux H+, santésuisse, les compagnies d'assurance helvétiques, les cantons et la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé. L'ANQ est une association sans but économique.

Pour plus d'informations : www.anq.ch